

AUX URNES, CHER(E)S COLLEGUES !

Car attention : ne pas voter réduit vos avantages et vos droits

Le droit de vote n'est rien si on ne l'exerce pas. Donnez votre voix à ceux qui savent l'entendre et faire aboutir vos revendications. Ne vous laissez pas abuser par des slogans et des promesses irréalistes.

L'acte de voter ne peut en aucun cas constituer un frein à votre évolution. Le vote n'est pas synonyme de "brise-carrière" comme certains vous le font croire. Le scrutin est anonyme. Personne ne peut savoir pour qui vous avez voté.

Nous avons l'expérience des CE. Voici venu le moment de nous témoigner votre confiance en votant dès le 1er tour pour nos listes complètes. Pour mieux vous défendre, nos équipes sont entourées d'experts qui analysent chaque situation et assistent chaque équipe syndicale.

Votre participation massive aux élections du Comité d'Entreprise est votre seul moyen de signifier votre refus de subir.

A l'heure où le groupe Accor procède à des ventes d'hôtels, la CFDT se bat pour faire barrage à toute stratégie liée uniquement au maintien et à l'amélioration de la productivité au détriment de l'emploi.

Face aux abus des spéculateurs, pas de compromis. Dans un contexte économique dégradé qui tourne

de plus en plus au malaise, le chemin de la justice sociale est parsemée d'embûches. Le mal-être, les inégalités et les stratégies patronales pour rémunérer les fonds d'investissement constituent un étouffoir pour le personnel.

Notre savoir faire et notre connaissance des réalités de l'entreprise nous permettent d'être les relais efficaces de vos attentes telles que :

- Meilleure adéquation entre compétences et classifications
- Évolution professionnelle et améliorations des conditions de travail
- Améliorations de nos grilles de salaires
- Améliorations et diversifications des activités sociales
- Majoration du Travail du Dimanche et des jours fériés
- Evolution de carrière pour les femmes de chambre
- Reconnaissance de l'ancienneté

Votez et faites voter

CFDT

